

Label Numérique Responsable



01 Qui sommes-nous ?



Le Label Numérique Responsable a été créé par l'Institut du Numérique Responsable, il est administré par l'Agence LUCIE.



L'INR est une association créée en 2018 qui réunit des chercheurs, des industriels, des formateurs, des ingénieurs et des acteurs associatifs, se consacre à répondre aux trois enjeux clés du numérique responsable : la réduction de l'empreinte (économique, sociale et environnementale) du numérique, la capacité du numérique à réduire l'empreinte (économique, sociale et environnementale) de l'humanité, et la création de valeur durable / innovation responsable via le numérique.

01 Qui sommes-nous?

L'Agence LUCIE est une SAS détenue à 50 % par des associations et à 50 % par des entreprises.

Elle anime la **Communauté LUCIE**,
1^{ère} communauté d'entreprises engagées en Europe !

Le développement de la Communauté LUCIE



+600

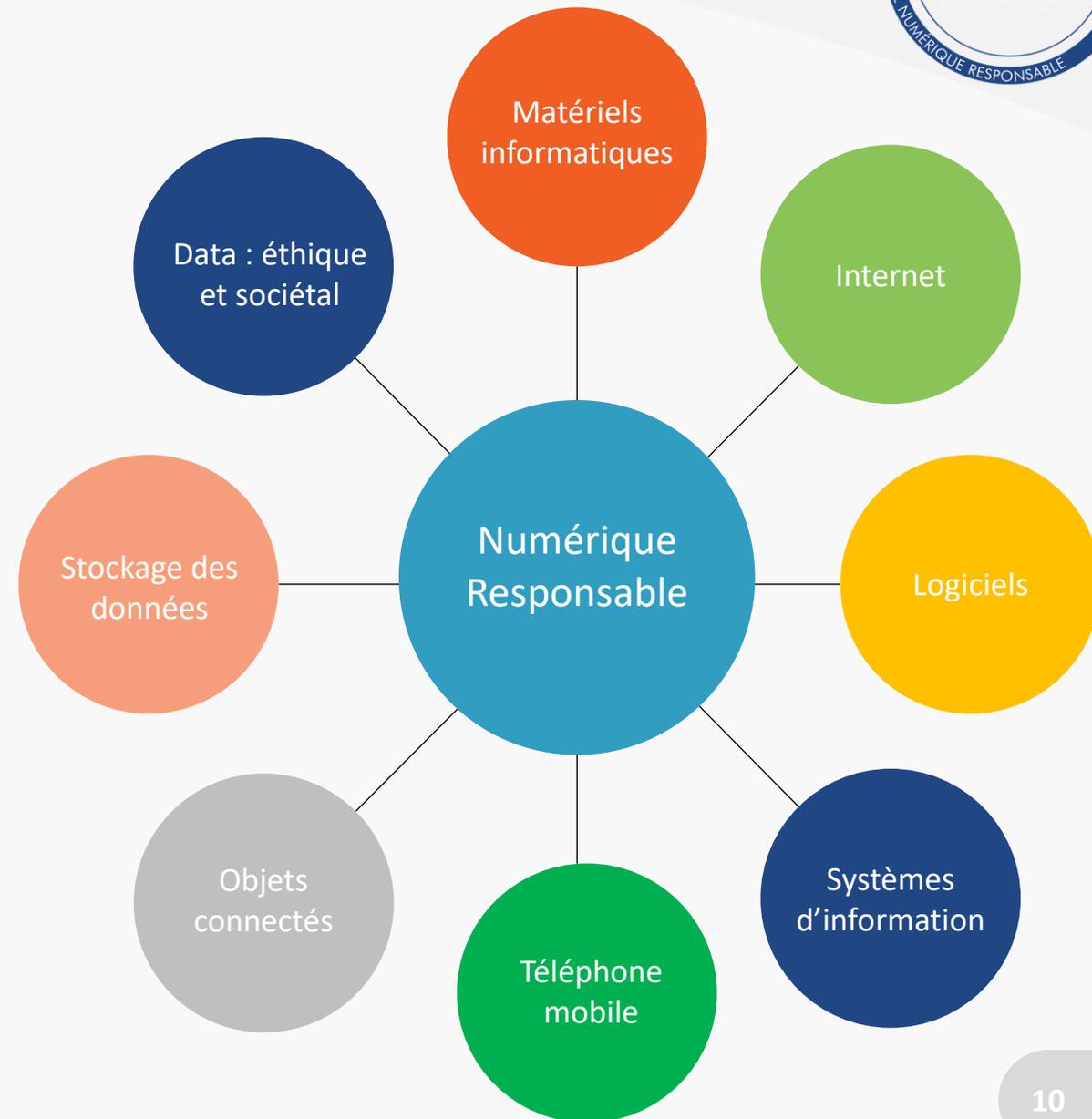
Nous sommes une équipe de passionnés...

... qui vous accompagne dans votre démarche RSE,
que vous en soyez aux premiers pas ou à un très haut
niveau de maturité.



Qu'entend-on par numérique responsable ?

Aider les entreprises engagées dans la réduction de leurs impacts numériques et informatiques à le faire savoir et à progresser



02 Qu'est-ce que le Green-IT ?



Le Green IT est un sous ensemble du développement durable qui vise à réduire l'impact environnemental (mais aussi social) des Technologies Informatiques et Numériques.

C'est un enjeu gigantesque comme le montrent ces chiffres de l'ADEME.

INTERNET AU NIVEAU MONDIAL

- ▶ **9 milliards** d'appareils
 - 2 milliards de smartphones
 - 1 milliard d'ordinateurs
 - 5 à 7 milliards d'objets connectés
- ▶ **45 millions** de serveurs
- ▶ **800 millions** d'équipements réseaux (routeurs, box ADSL...)

En 1 heure

- ▶ **8 à 10 milliards** de mails échangés (hors spam)
 - ▶ **180 millions** de recherches Google
- Prévision 2020
- ▶ **50 milliards** d'objets connectés

Qu'est-ce que le Green-IT ?

Dans ce cadre, les gaspillages donnent le vertige :

- 720 millions de téléphones portables sont jetés chaque année dans le monde selon le cabinet ABI search qui estime que cela représente 60% des 1,2 milliard d'unités vendues annuellement.
- 260 millions de pc et portables seront vendus en 2019 (Source ZDNET). Ils ont une durée moyenne d'usage de 4,67 ans (Source Crucial). Or 70 à 90 % des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) font l'objet d'un trafic au niveau mondial, équivalent à celui de la Drogue (Source WWF)
- Dans les zones de traitement illégal de ces déchets la pollution des sols avec des métaux est extrême (Cadmium, Etain, Zinc, Cuivre, Plomb, ...)
- L'internet mondial représente pour sa part 2 fois l'empreinte environnementale de la France (1037 TWH d'énergie primaire soit l'équivalent de ce que consommeraient 140 millions de français tous besoins confondus. 698 millions de tonnes de CO2 (comme 86 millions de français) 9 milliards de m3 d'eau (équivalent à la consommation totale de 160 millions de français). Source ADEME.
- La vidéo en ligne représente plus de 60 % du trafic internet (Source Site Green IT)
- Le poids des pages web a été multiplié par 115 en 20 ans (1995-2015) passant de 14 Ko à 1 600 Ko..(source site Green IT).



Pourquoi s'engager dans une démarche NR ?



Les entreprises ont intérêt à s'engager dans le Green IT pour trois raisons :

Pour des raisons éthiques

Pour des raisons réglementaires

Pour des raisons économiques

Dans ce cadre, le label NR leur offre des avantages importants

Pour des raisons éthiques

Les défis sociaux et environnementaux du 21^{ème} siècle expliquent la tendance générale précitée : le développement durable est vital pour notre avenir

- La température va augmenter de 2 à 6°C d'ici à la fin du siècle (Source GIEC)
- Le nombre d'insectes volants dont les pollinisateurs ont diminué de 80 % en 30 ans en Europe (Plos One)
- 40 espèces de poissons vont disparaître de Méditerranée dans les prochaines années du fait de la surpêche (UICN) .
- Il reste 15 ans d'argent, 31 ans de cuivre, 22 ans de zinc (source Bureau de Recherche Géologique et Minière France)
- Actuellement dans le monde 820 Millions de personnes souffrent de la faim dans le monde et ce chiffre à recommencé d'augmenter depuis quelques années (FAO)

- Etc.

Pour des raisons réglementaires

Nous incluons ici des tendances liées à la Hard-Law (lois) et à la Soft-Law (bonnes pratiques exigées par les parties prenantes de l'entreprise):

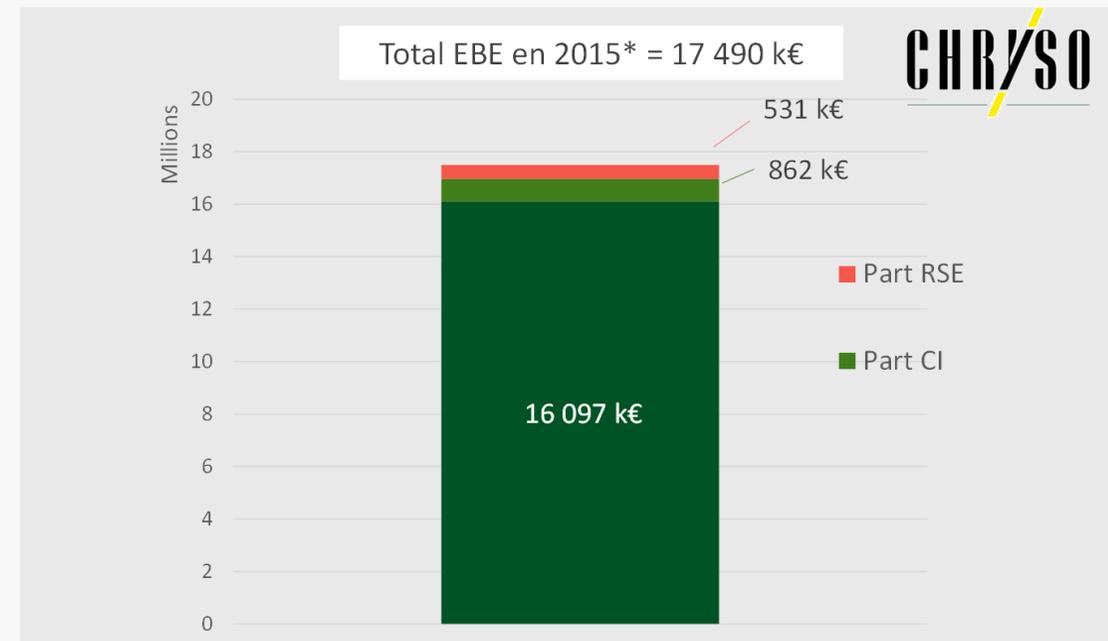
- La réglementation sociale et environnementale ira dans le futur en se durcissant.
- Les attentes des parties prenantes (consommateurs, partenaires financiers, salariés, les grandes directions d'achat) vont également vers une demande accrue de bonnes pratiques et de comportement déontologique (ISO 9001, ISO 14001, ISO 26 000 **et demain Numérique Responsable : c'est inéluctable ...**)

Pour des raisons économiques

En outre, contrairement à une idée reçue la RSE(incluant le Green IT) est rentable !

- Démontré par l'un de nos partenaires : Goodwill-management (plus de 100 bilans en euros réalisés chez ses clients: voir ci-contre).
- Démontré par la Banque de France : les entreprises responsables ont une meilleure santé financière que les autres (échantillon de 1000 entreprises).
- Démontré par France Stratégie (échantillon de plusieurs milliers d'entreprises) : les entreprises responsables sont 13 % plus rentables que les autres.

Ici, la part de la RSE dans la rentabilité 2015 de Chryso (entreprise française de 300 salariés) : 531 K€ sur 17 M€ soit 3%. Cela vient notamment d'économies d'énergie, de coûts évités liés à une diminution d'accidents du travail, etc



*Source: Compte de Résultat l'Exercice (2015-2016)



Quels sont les avantages de labellisation ?

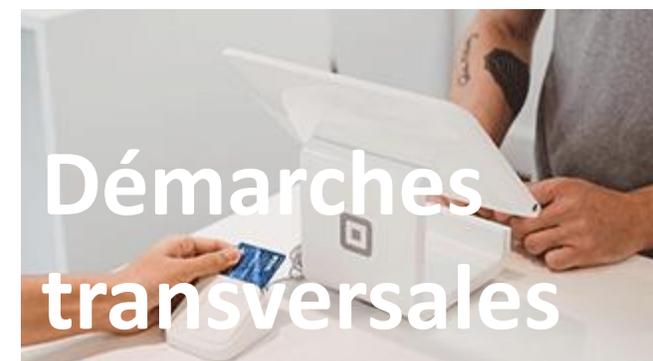
- C'est un projet structurant qui garantit à l'entreprise la bonne mise en œuvre de son projet Numérique responsable: le label crée un enjeu pour tous les salariés. C'est un but commun à atteindre ;
- Le label NR est exigeant (découle du label Lucie, Leader en France sur l'ISO 26 000). C'est donc pour l'entreprise une garantie anti-greenwashing ;
- Le label entretient dans l'entreprise l'intérêt durable pour le sujet puisqu'il intègre un engagement d'amélioration permanente ;
- Il donne aux partenaires de l'entreprise (grandes directions d'achats, clients, pouvoirs publics, partenaires financiers...) des gages de l'intégrité de l'entreprise, préserve son « Licence to Operate », réduit les risques de boycott et favorise l'accès à des marchés.



Notre label a été conçu être accessible à des organisations de tout type (entreprises, associations, administrations, collectivités...), de toute taille et de tout secteur.

Sa délivrance apporte la preuve que l'organisation met en œuvre une politique numérique responsable exigeante

Les 5 axes et les 14 principes d'action du label NR



Lors de l'évaluation de l'entreprise préalable à la labellisation, nous étudions votre niveau de maturité sur chacun des 15 principes d'action.

La cotation se fait sur 3 niveaux :

Niveau d'assurance
Faible
Partiel
Raisnable

03 Processus de labellisation



SUIVI DE LABELLISATION



Le Comité de labellisation valide le maintien du label.



L'évaluateur revient sur site pour contrôler le déploiement des engagements pris.

RENOUVELLEMENT DU LABEL

+ 18 MOIS



1

Je me forme pendant trois jours à l'auto-évaluation Label NR



2

Je réalise d'abord l'auto-évaluation de ma structure avec nos parties prenantes internes et externes



3

Un partenaire évaluateur de LUCIE réalise l'évaluation Numérique Responsable réalisée mon organisation
Je prends des engagements de progrès que je réaliserai sur 3 ans.

ENGAGEMENTS DE PROGRÈS

4

3 ans pour mettre en œuvre l'ensemble des engagements pris.



5

Un comité de labellisation indépendant composé d'experts du numérique responsable bénévoles et indépendants valide les engagements pris.

LABELLISATION INITIALE

+ 18 MOIS



03 Processus de labellisation

Qui réalise les évaluations ?

